



MISE À JOUR
FÉVRIER 2015

FICHE N°12

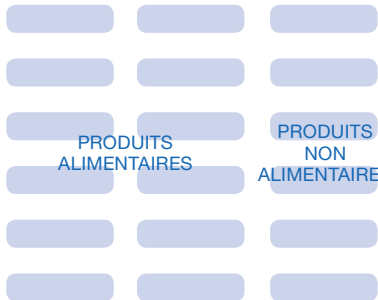
Déchets

SERVICES À LA CLIENTÈLE



LIGNES DE CAISSES

VENTE AU DÉTAIL



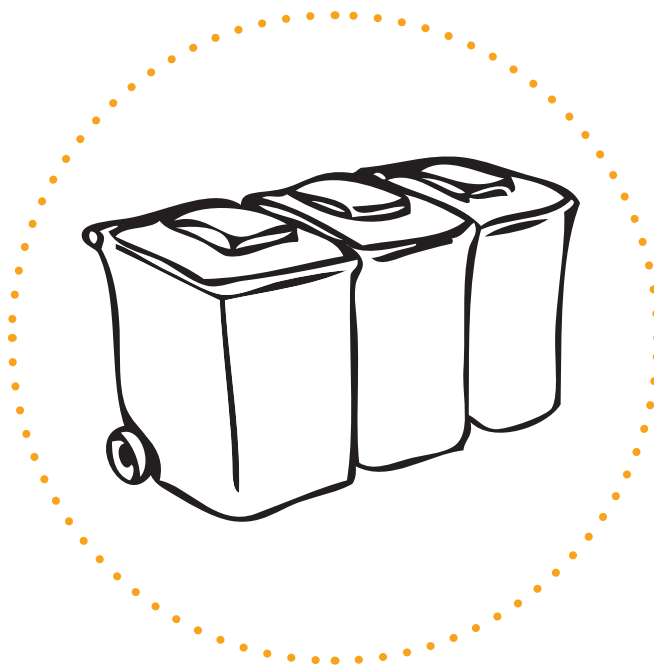
PRODUITS ALIMENTAIRES

PRODUITS NON ALIMENTAIRES



RÉSERVES

ADMINISTRATION



COUR ARRIÈRE

DESCRIPTION DES TÂCHES

TÂCHES HABITUELLES



Collecte et évacuation des différents déchets, générés dans l'établissement : du poste de travail au local déchet.

Tri des déchets avant traitement :

déchets alimentaires (fruits et légumes, viandes, poissons, pains, viennoiseries...);

emballages : cartons, papiers, plastiques, palettes perdues, cagettes, ferrailles (présentoirs, cintres...);

Produits chimiques et déchets spéciaux (piles, cartouches d'encre...).

Mise à disposition de certains déchets (produits périmés, abîmés...) avant recyclage par des organisations caritatives.

TÂCHES PONCTUELLES

Évacuation des déchets volumineux générés par les campagnes promotionnelles.

Nettoyage de la zone déchets.

LES PRINCIPAUX RISQUES



Chute de plain-pied.

Chute de hauteur.

Risques liés

aux circulations internes,

à la charge physique de travail,

à la manutention mécanique,

aux effondrements et aux chutes d'objets,








aux produits, aux émissions, et aux déchets,

aux agents biologiques,

aux équipements de travail.

Risque et nuisances liés au bruit.

LES (H)UTES DE PLAIN-PIED

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
<p>Distances à parcourir importantes (du poste de travail aux bennes ou aux compacteurs situés à l'extérieur dans la cour).</p> <p>Sols humides et exposés aux intempéries dans la cour.</p> <p>Sols glissants et détériorés aux abords des compacteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none">  Implanter une zone de traitement des déchets selon leur nature et au plus près des secteurs de production.  Protéger les circulations vers la zone « déchets » contre les intempéries.  Protéger les postes de chargement des déchets. <p>Planifier des nettoyages périodiques des circulations et de la zone déchet.</p> <p>Effectuer les réfections nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none">  Positionner les compacteurs, containers et bennes sur des aires bétonnées avec pentes et évacuation des eaux.  Installer un point d'eau et une prise électrique à proximité pour le nettoyeur haute pression.
<p>Encombrement des circulations et des postes d'approvisionnement des bennes.</p>	<p>Maintenir la zone de circulation et de chargement des déchets libre de tous obstacles.</p> <p>Organiser le stockage temporaire des déchets.</p>
<p>Zone « déchets » insuffisamment éclairée.</p>	<p>Assurer un éclairage d'au moins 150 lux sur l'ensemble des trajets et au moins 300 lux sur la zone « déchets ».</p>
<p>Amas de glace au sol dans la cour non évacués au rayon poissonnerie.</p>	<p>Implanter un exutoire à glace dans le rayon ou dans l'aire des déchets avec évacuation au réseau d'eau usée.</p>
<p>Trémie en contre bas d'un quai peut engendrer un risque de chute de hauteur à l'intérieur (compacteur situé en contrebas de quai).</p>	<ul style="list-style-type: none">  Protéger la zone de vidage des déchets depuis un quai par un garde-corps, fixe et rigide.
<p>Accès à la trémie du compacteur pour débouillage.</p>	<ul style="list-style-type: none">  Condamner l'accès des personnes à la trémie.

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle



LA MANUTENTION DES DÉCHETS

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
Récupération des déchets en rayon avec un matériel plus ou moins adapté aux produits transportés. (ex. : benne à déchets avec un faux fond pour limiter la charge).	Organiser la collecte et le transport des déchets avec des matériels adaptés à la taille, à la spécificité (solide/liquide) et à la charge des déchets : chariot + train de bennes, container à déchets...
Reprises multiples des déchets dues à des dépôts « sauvages » intermédiaires.	Optimiser les flux de traitement des déchets afin d'éviter les reprises.
Volumes de déchets importants.	Mener une réflexion avec les fournisseurs de manière à limiter les emballages.
Postes d'approvisionnement des bennes et compacteurs nécessitant des contraintes posturales importantes : bennes à trappes (avec ouvrants difficilement maniables), hauteur de trémie trop importante...	Privilégier l'implantation des bennes et des compacteurs avec trémie en contre bas du quai ; à défaut, adapter le poste d'approvisionnement des trémies ou des bennes de manière à limiter les contraintes posturales (escalier, passerelle...), utiliser un lève-container.

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle









LES COMPACTEURS ET PRESSES

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
Salarié ayant accès au vérin de compactage en mouvement.	<p> Condamner l'accès physique à la trémie de chargement et au vérin de compactage en dehors des interventions de maintenance.</p> <p>Consigner la machine en cas d'intervention sur les parties mobiles.</p>
Accessibilité d'un salarié dans la zone d'évolution du lève container.	<p>Mettre en place une enceinte de protection grillagée en périphérie de la zone d'évolution du lève container comportant un portail d'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le fonctionnement du lève container doit être asservi à la fermeture du portail ; • la commande de remise en fonctionnement du lève container doit être placée à l'extérieur de l'enceinte.
Absence de maintenance impliquant une dégradation des dispositifs de sécurité.	<p>Contrôler périodiquement le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (arrêt d'urgence, contacteurs...).</p> <p>Équipement soumis à une vérification périodique.</p>
Implantation des presses sur palettes...	<p> Fixer les presses au sol.</p>

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle




LA CIRCULATION

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES	
<p>Interférences entre les piétons, les chariots, les camions de livraisons, les tracteurs chargés de changer les bennes.</p>	<ul style="list-style-type: none">  Organiser les flux des véhicules d'enlèvement des bennes de déchets.  Aménager une aire de stockage provisoire des bennes à déchets. <p>Séparer et identifier, par une signalisation très, lisible les flux des engins et véhicules des flux piétons dans la cour de réception.</p> <ul style="list-style-type: none">  Implanter les bennes et compacteurs pour limiter les interférences piétons/engins et véhicules. 	<ul style="list-style-type: none">  Solution à intégrer dès la conception  Solution nécessitant des équipements de protection individuelle
<p>Sol endommagé lors des manœuvres des bennes.</p>	<ul style="list-style-type: none">  Aménager la zone d'entreposage des bennes avec une dalle en béton associée à un rail métallique pour le retrait des bennes. 	
<p>Espace de manœuvre pour l'enlèvement/dépose des bennes insuffisant.</p>	<ul style="list-style-type: none">  Garantir une distance de recul des poids lourds d'au moins 6 mètres nécessaire pour les manœuvres. 	
<p>Stockage anarchique des balles de carton et des palettes.</p>	<ul style="list-style-type: none">  Aménager une zone de stockage des balles de cartons et de palettes en deors des voies de circulation et de manœuvre des véhicules de livraison. <p>Limiter les hauteurs d'empilement des palettes. Stocker les empilements de balles à carton en quinconce et en escalier. Poser la balle inférieure sur une palette.</p>	

LES PRODUITS CHIMIQUES

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES	
<p>Produits inflammables et chimiques, phytosanitaires jetés dans des bennes ou compacteurs pouvant provoquer des brûlures et des incendies.</p>	<p>Mettre à disposition sur l'aire des déchets des containers spécifiques étanches our recueillir séparément les produits chimiques et éviter les mélanges.</p> <p>Utiliser un container étanche pour les batteries ou à défaut posé sur un bac de rétention.</p> <p>Former le personnel à la prévention du risque chimique.</p>	

LE RISQUE BIOLOGIQUE

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
Accumulation de déchets autour des bennes	<p>Éviter la chute des déchets hors benne lors du déversement des déchets.</p> <p>Faciliter le nettoyage de cette zone : robinet et tuyaux d'arrosage à proximité.</p>
Prolifération des insectes et des rongeurs.	<p>Mettre en place un plan de dératisation et de nettoyage des matériels et des aires à déchets.</p>
Putréfaction des produits organiques source d'odeurs et de prolifération bactérienne dans les bennes, containers et compacteurs à déchets.	<ul style="list-style-type: none">  Placer les bennes, compacteurs et containers de déchets organiques dans des locaux réfrigérés.  Utiliser des bennes et compacteurs étanches.
Opérations de nettoyage des containers et aires déchets au nettoyeur haute pression générateur d'aérocontaminants.	<ul style="list-style-type: none">  Équiper les opérateurs de protections régulièrement entretenues, comprenant un masque de protection des voies respiratoires, des lunettes, des gants, une combinaison jetable. <p>Mettre à disposition une armoire vestiaire spécifique : à double compartiment et ventilée.</p>

 Solution à intégrer dès la conception

 Solution nécessitant des équipements de protection individuelle

LE BRUIT

PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE	SOLUTIONS ENVISAGEABLES
Mise en place des compacteurs et presses à proximité de bureau (réceptionnaire par exemple).	<ul style="list-style-type: none">  Choisir les compacteurs les moins bruyants.  Implanter ces équipements à distance des bureaux.

EN PRATIQUE

Sécurisation des accès depuis un quai



Vidage des déchets depuis l'intérieur d'un bâtiment



Condamnation physique de l'accès des personnes à la zone de vidage des déchets

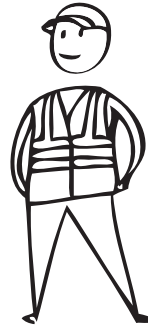
LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

CHAUSSURES / BOTTES DE SÉCURITÉ



Chaussure à bout renforcé, sans lacets et semelles antidérapantes (dont le coefficient de frottement dynamique est $> 0,15$ selon les mesures INRS) pour toutes activités avec manutention.

VÊTEMENT DE TRAVAIL OU DE PROTECTION



Vêtement de protection contre les salissures et les intempéries.

MASQUES

Masque adapté aux poussières (farine, bois...) ou aux émissions de produits chimiques...

GANTS



Gants protection contre coupure.

Gants en vinyle.

LUNETTES

Lunettes protection contre projection.

RÉFÉRENCES DOCUMENTAIRES

OUVRAGES

INRS - ED 85 L'éclairage artificiel au poste de travail

INRS - ED 104 Implantation des espaces de travail

INRS - ED 115 Couteaux à lame jetable

INRS - ED 124 Prévention des risques en zone de compactage

INRS - ED 608 La main et la machine

INRS - ED 718 Conception des lieux de travail

INRS - ED 761 Le dos mode d'emploi

INRS - ED 797 Troubles musculosquelettiques du membre supérieur

INRS - ED 798 Les équipements de protection individuelle des yeux et du visage

INRS - ED 994 Les articles chaussants de protection

INRS - ED 835 Les maladies professionnelles

INRS - ED 865 Analyser le travail pour maîtriser le risque TMS

INRS - ED 869 Se laver les mains

INRS - ED 883 Pourquoi porte des gants et comment ôter des gants souillés

INRS - ED 5012 Les légionnelles en milieu de travail

INRS - TJ 22 Hygiène et sécurité dans la distribution alimentaire

SITES DE RÉFÉRENCE

www.inrs.fr

<https://tmspros.fr/TMSPROS/>